

LES PENNONNAGES

Ancienne garde nationale de Lyon.



Arquebusier. Cuirassier. Capitaine. Valet d'officier.
Sous Henri IV.

en trois pennons de 90, 87 et 64 hommes; la septième bannière, celle du quartier Saint-Vincent, comptait 147 hommes, groupés sous deux pennons, l'un de 58 et l'autre de 89 hommes. Le total de ces forces s'élevait ainsi à 1684 hommes, divisés inégalement en dix-neuf pennons et conduits par sept bannières. De curieux documents que nous avons recueillis aux archives municipales, nous renseignent sur leur équipement, qui était du reste conforme aux habitudes de l'époque. Leurs armes défensives consistaient en cottes d'armes, soit de plaques de métal juxtaposées, soit d'un tissu de mailles; quelques-uns portaient aussi des brassards et tous avaient pour armure de tête un casque qui était soit le bassinnet français, soit la salade espagnole. Quant aux armes offensives, ils avaient l'épée, la pique et l'arbalète. Il paraît que tous les citoyens n'étaient pas capables de se munir d'un armement aussi coûteux, car on voit par le document en question que la ville, pour permettre à des citoyens peu fortunés de satisfaire au service, leur prêtait les armes de leurs compatriotes plus aisés. Voici à l'appui de ce fait quelques extraits relevés sur les originaux : « Baillia lo jasseran de Peuroson à Anthoine Mouton et l'espée de... et l'arbalestre de Jehan Cardat; à François Bourgeois, escottier, la cotte de Collin l'Orguillios et le bacigniet de Boquin; à Thomas Amassa, panetier, la cotte de Barart et l'arbalestre de Jehan Guerdon et la selade de Hugonin Mermet; à Jehan Antoin la cotte, los braselles et lo bacigniet de Thomas Panetier et l'arbalestre de Michiel Davy; à Annemond Degosse l'espée de celuy de vers lo Carmes, etc.

En 1518, nous retrouvons quelques autres détails sur l'armement défensif de nos milices. C'est la mention de quinze brigandines, sortes de cottes d'armes, formées de plaques de métal cousues et maintenues par des clous entre deux pièces d'étoffe. On voit qu'il a été payé à divers ouvriers des sommes pour avoir fourni des « lames » de métal pour remplacer celles qui s'étaient perdues. On payait aussi dix-huit aunes de drap de futaine gris et noir pour les couvrir, et cinq aunes de toile pour les doubler, plus encore dix-huit milliers de clous de fonte pour les garnir.

Le XVI^e siècle fut l'époque de la plus grande prospérité de Lyon et en 1548, lors de l'entrée d'Henri II, 5116 hommes, richement vêtus et armés, assistèrent à cette cérémonie divisés en sept bandes qui rappelaient peut-être les sept bannières primitives. La première de ces bandes comprenait les 338 arquebusiers de la ville, vêtus de pourpoint de satin blanc, de collet et de chaussures de velours noir chargé de fer et de boutons d'or et doublés de taffetas blanc rayé d'or, ayant en tête un morion ou casque doré avec un panache blanc et noir semé de paillettes d'or; leurs arquebuses et leurs armes également dorées. Les autres bandes se composaient chacune de trois compagnies formées de corporations, parmi lesquelles on remarquait les bouchers au nombre de 466, les maîtres vêtus de velours rouge, armés de cuirasses et de morions dorés ainsi que les épées et dagues à fourreau de velours cramoisi; les compagnons habillés de satin ou au moins de taffetas cramoisi, portant des piques à fer doré; les tisseurs de soies, au nombre de 459, étaient vêtus de velours blanc et noir passément et purifié de cordons d'or et d'argent; les imprimeurs portaient un uniforme jaune et noir, le bonnet noir avec un petit toupet de plumes blanches derrière. Nous n'en finirons pas si nous voulions faire l'énumération de tous ces riches vêtements couverts d'orfèvrerie et de toutes ces armes étincelantes de dorure. Le chroniqueur fait aussi l'éloge de la bonne tenue militaire et de la précision des manœuvres de cette troupe bourgeoise qui donne une haute idée et du zèle et de la prospérité de ses citoyens.

A la fin du même siècle, en 1590, la ville de Lyon avait sous les armes plus de 6,000 hommes d'infanterie qui assistèrent à l'entrée d'Henri IV. Ces troupes étaient divisées en trente-cinq pennonnages, commandés par autant de capitaines et de lieutenants et marchant sous les ordres du sergent-major de la ville. A cette époque, chaque compagnie d'infanterie se composait de différentes armes, les unes de tir, les autres de main. C'est ainsi que ces trente-cinq pennonnages se composaient de 4,000 arquebusiers, 1,600 cuirassiers, 380 mousquetaires et 270 piquiers. Ce petit nombre de mousquetaires et des piquiers qui, cependant dans l'armée régulière, formaient la majeure partie des troupes, ce petit nombre s'explique par la difficulté de trouver des hommes capables de se servir de leurs armes. Le piquier était armé d'un casque, d'une cuirasse et de tassettes à l'épreuve du mousquet et portait une pique de 14 et 15 pieds de long dont le ma-

Il est bien entendu maintenant que l'histoire de France ne commence qu'à la Révolution. Les endoctrinés républicains ont dit et répété avec tant d'insistance que toutes nos institutions politiques dataient de 1789 (c'est-à-dire de 1791), qu'on est arrivé à se le persuader. On étonne fort les gens lorsqu'on leur dit que nos meilleures institutions ne sont que des dégénérescences et des imitations plus ou moins réussies de celles de l'ancienne monarchie. Entre autres, on cite à chaque instant la garde nationale comme une conquête de l'esprit révolutionnaire : c'est une grosse erreur, et les pétitions que l'on signe pour en amener la dissolution, nous fournissent un prétexte tout naturel pour parler de la garde nationale telle qu'elle existait avant 1790. Celle de Lyon est un modèle de ce genre, sur lequel nous pouvons fournir des renseignements certains et pour la plupart inédits.

La milice bourgeoise a existé d'une manière régulière depuis 1272, époque de la reconnaissance de la commune; elle a été définitivement consacrée par les traités de 1320 entre le roi, la ville et l'archevêque. Dès cette époque, la garde de la ville fut exclusivement confiée aux bourgeois qui en avaient les clefs et qui s'étaient organisés en corps d'armée pour veiller à la tranquillité intérieure et à la sécurité extérieure. Cette milice citoyenne a eu ses fastes et ses annales militaires et a, dès son origine et jusqu'à sa fin, livré des combats qui n'ont pas été sans gloire, mais nous ne voulons nous occuper aujourd'hui que de son organisation.

Jusqu'à la Révolution qui a bien plus désorganisé ou changé le nom des choses qu'elle n'a renouvelé et reconstitué, jusqu'à cette époque les bataillons, pour mieux dire les compagnies de notre garde nationale, portaient le nom de pennonnage, désignation qui indique suffisamment sa haute antiquité. Ce nom de pennonnage venait de pennon, qui signifiait au moyen-âge un drapeau, et qui avait été également conservé aux enseignes de chacune des compagnies. De là vient aussi que les officiers portaient le titre de capitaine-pennon, de lieutenant-pennon, etc.

Le nombre des compagnies ou bataillons a varié beaucoup suivant les époques et suivant le chiffre de la population. En dernier lieu, il était réduit à 28 de 35 qu'il avait été jusqu'en 1746. On s'était déterminé à cette réduction pour régulariser la division des quartiers qui était devenue trop inégale. Chaque quartier, en effet, fournissait une compagnie qui était alternativement de service. A une époque plus reculée, à la fin du XIV^e siècle, on comptait dix-neuf pennons, groupés sous sept bannières, très différentes conformément au système militaire de l'époque. La bannière était un étendard carré, signe distinctif des chevaliers de haut rangs appelés à cause de cela banneret, et sous les ordres desquels marchaient des chevaliers d'un ordre secondaire, les bacheliers dont le pennon était un étendard à pointes, à peu près comme les flammes de nos lanciers.

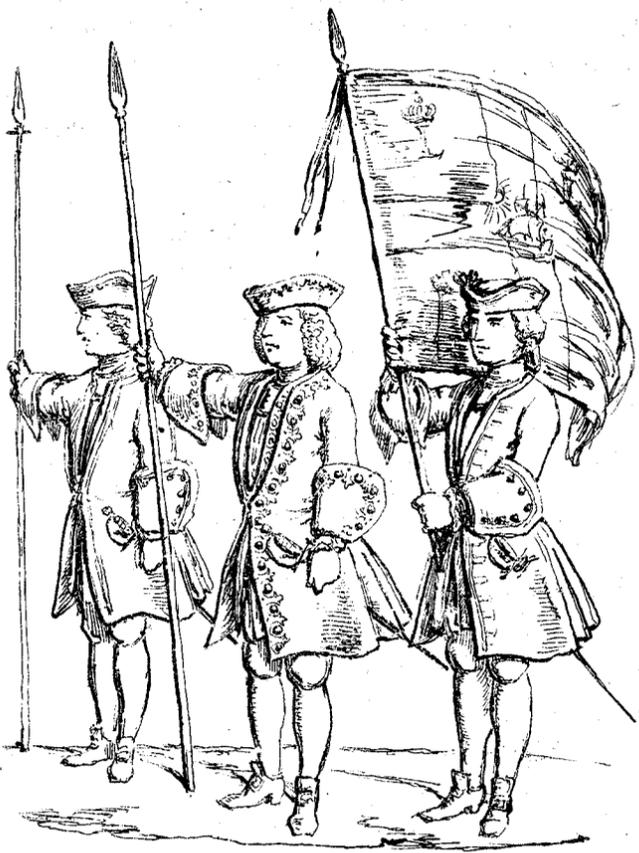
Ces sept bannières correspondaient à autant de quartiers de la ville; il y en avait trois sur la rive droite de la Saône, du côté du royaume, et quatre sur la rive gauche, côté de l'empire, comme s'expriment encore les bateliers. La bannière de Saint-Paul comptait quatre pennons, le premier de 91 hommes, le deuxième de 81, le troisième de 37, le quatrième de 71; la bannière du quartier du Palais, c'est-à-dire du palais de justice actuel, avait deux pennons, l'un de 46, l'autre de 85 hommes; celle de Saint-Georges formait un total de 138 hommes, divisée également en deux pennons. Sur la rive gauche, les bannières sont désignées presque toutes par le nom du chef qui les portait; la première que nous trouvons est celle de Guionnet Chevrier, qui nous paraît correspondre au quartier Saint-Pierre, et qui était la plus nombreuse de toutes; elle comptait 312 hommes, marchant sous trois pennons, l'un de 131, l'autre de 75, et le troisième de 106 hommes; la bannière de Peronin Denivière, qui doit être celle de Saint-Nizier, car cette famille y avait son habitation, avait sous sa conduite quatre pennons comptant, le premier 57, le deuxième 73, le troisième 49, et le quatrième 129 hommes; Mathieu de Chaponay, d'une vieille famille qui existe encore, portait une autre bannière qui commandait peut-être les hommes du quartier d'Ainay. Elle était divisée



Sergent piquier. Mousquetaire.
Sous Louis XIII.

niement était aussi compliqué que difficile. Le mousquet était une arme de près de cinq pieds de long et en poids de plus de 80 livres, tellement qu'elle ne pouvait être mise en joue qu'appuyée sur une fourchette. On ne pouvait donc armer ainsi que des hommes exercés depuis longtemps et d'une vigueur corporelle peu commune. Il n'est donc pas étonnant que la milice bourgeoise fut spécialement composée d'arquebusiers et de cuirassiers. L'arquebuse était d'un poids moitié moindre que le mousquet; quant aux cuirassiers, ils ne différaient des piquiers que parce qu'ils ne portaient pas de tassettes et qu'au lieu de piques, ils étaient armés de pertuisanes, sorte de hallebarde en forme de hache et d'une dimension relativement médiocre. Les capitaines étaient armés comme les cuirassiers, sauf qu'au lieu de pertuisanes, ils avaient la pique de Biscaye. Chaque officier était accompagné d'un serviteur, qui portait la rondache, une épée à large fer appelé contelas et sur sa tête le casque de son maître, celui-ci ne portant cette arme qu'au moment du combat. La figure ci-jointe fait connaître la plupart de ces détails d'équipement. En 1664, dans une revue passée sur la place Bellecour, les 35 compagnies de la ville formaient un total de 14,000 hommes d'infanterie. Chaque pennonnage se composait de trois quart de mousquetaires, d'un quart de pertuisaniers et de piquiers armés de corselets et de bourguignotes, c'est-à-dire de cuirasses et de casques, mais à cette époque la dimension de la pique avait été considérablement réduite et le poids du mousquet était devenu même moindre que celui de l'ancienne arquebuse. Au commencement du siècle suivant, la pique disparut de l'infanterie et le mousquet à mèche fut remplacé par le fusil à pierre et à baïonnette. A cette époque, nous trouvons dans une circonstance trente-cinq compagnies des pennonnages, de deux cents hommes chacune presque tous vêtus d'habits uniformes, quelques-uns diversifiés de couleur de rang en rang et beaucoup portant des justaucorps d'écarlate ou de velours, galonnés d'or et d'argent. Nous avons choisi pour modèle de notre troisième figure des types d'une époque un peu plus récente.

Elle représente les officiers d'un pennonnage à la tête de leur compagnie, dans la position réglementaire. Le capitaine pennon reproduit d'après une peinture de 1734, porte, comme l'exigeait le règlement, le chapeau « mis de bonne grâce, le corps et la tête droite, regardant devant lui, les épaules effacées, posé ferme sur les jambes, les pieds sur la même ligne, écarté l'un de l'autre de la longueur d'une semelle, le bras gauche pendant d'un air assis, tenant l'esponçon ferme de la main droite, le pouce appuyé dessus et le bras étendu à la hauteur des épaules. » A sa droite est le lieutenant pennon et à sa gauche l'enseigne portant le drapeau de la compagnie. Le personnage que nous avons représenté était capitaine de la rue Thomassin; son uniforme, habit, veste, bas et culottes de couleur café, garni de boutons et de broderies d'or; le chapeau également galonné d'or, l'épée à poignée d'argent ciselée et dorée, le hausse-col de cuivre doré, posé sous sa veste entr'ouverte. La demie pique qu'il tient à la main était le sponçon, signe distinctif de son grade. Chaque pennonnage portait un drapeau différent; le premier qui avait le nom de compagnie colonelle, portait seul le drapeau blanc; les autres étaient diversifiés de couleurs variées et d'emblèmes, mais tous ornés d'une croix blanche qui, depuis le règne de Charles VII, était l'insigne de la nation. Le même capitaine, dont nous reproduisons la figure, avait fait don à sa compagnie d'un drapeau peint par un des bons artistes de notre ville et qui lui revint à 72 livres, somme considérable pour le temps. Nous aurions beaucoup à dire encore si, par exemple, nous voulions également parler du rôle important qui était attribué à ces officiers, nous rappellerions seulement que, pour faciliter des bourgeois presque tous livrés au négoce, on imprimait chaque année un almanach sur lequel étaient indiquées, jour par jour, les compagnies qui étaient de garde, de manière à ce que les citoyens pussent prendre d'avance leurs dispositions pour satisfaire à ce devoir. On voit donc par là que si la garde nationale n'est pas une conquête moderne, elle aurait de plus beaucoup à apprendre de l'ancienne milice bourgeoise, et la preuve, c'est que celle-ci a duré plus de cinq cents ans sans interruption et que en moins de quatre-vingts ans la garde nationale actuelle a été dissoute cinq fois déjà, sans compter le sort qui l'attend. Reconnaissons donc une fois pour toutes que nos pères jouissaient de plus de liberté que nous, mais aussi qu'ils savaient s'en montrer plus dignes. Ils étaient eux les hommes libres, nous ne sommes que les fanfarons de l'esclavage.



Lieutenant. Capitaine. Enseigne.
Sous Louis XV.